

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'AROPA 21 71 DU
29 OCTOBRE 2020**

Rapport moral de l'année 2019

Madame, Monsieur, Chers adhérents

Je ne peux pas commencer ce rapport moral sur l'exercice 2019, sans aborder les conditions très exceptionnelles de cette assemblée générale.

Cet événement annuel, lié à une obligation juridique, est aussi, voire surtout, pour nous une occasion de rencontres et d'échanges. La convivialité que nous avons inscrite dans nos statuts comme un de nos objectifs se trouve malheureusement absente de cette assemblée générale.

Depuis plusieurs mois nos actions sont suspendues à l'évolution de la situation sanitaire. Bien évidemment toutes nos décisions sont conduites par la volonté de ne pas faire courir de risque aux membres du conseil d'administration et aux adhérents. Ainsi, nos conseils d'administration se déroulent en visio conférence, et je veux ici remercier tous les membres du conseil qui participent activement en sachant que cette technologie demande discipline et rigueur pour une bonne efficacité. Nos activités s'adaptent régulièrement à l'évolution de la situation, c'est le cas de nos voyages 2020 qui sont reportés en 2021 et pour lesquels nous nous interrogerons le moment venu pour un autre report si nécessaire.

Dans ce cadre, je profite de ce rapport moral pour vous informer que le conseil d'administration a décidé de fixer la date de notre prochaine assemblée générale, qui statuera sur l'exercice 2020, au 30 septembre 2021. En effet il nous semble que programmer une assemblée générale en mars ou avril 2021 n'est pas raisonnable compte tenu de l'évolution actuelle de la situation.

Nous souhaitons en 2021 vous inviter à une assemblée générale avec un objectif prioritaire de convivialité.

Notre association poursuit son développement, ce qui est primordial pour la pérennité, même si nous notons une certaine difficulté à générer de nouvelles adhésions au niveau des « jeunes » retraités. Je vous rappelle que vous pouvez nous aider en parrainant vos amis ou anciens collègues. Fin 2019 nous sommes 529 adhérents. Nous constatons une progression des adhésions en Saône et Loire alors que sur la Côte d'or les nouvelles adhésions ne compensent pas les départs.

Nos résultats financiers sont bons. Je vous rappelle que nos ressources sont principalement composées des cotisations et des gratuités sur les voyages organisés. Notre gestion « en bon père de famille » nous conduit à avoir un bilan sain avec suffisamment de réserve pour pallier un

éventuel problème et proposer à nos adhérents des activités ou repas avec une prise en charge financière.

Nous avons dû annuler plusieurs événements qui génèrent un coût comme l'assemblée générale ou très certainement la galette en janvier aussi votre conseil d'administration a décidé de proposer aux votes de l'assemblée générale une modification de la cotisation.

La cotisation qui est aujourd'hui de 27€ est proposée à 12€ pour 2021 ce qui correspond à ce que nous réglons à la FNAROPA pour les adhésions et l'abonnement Chêne vert.

Vous trouverez, conformément aux statuts, une présentation du budget prévisionnel 2020, qui bien évidemment, compte tenu de la date de notre AG perd un peu de son intérêt et qui a été modifié et actualisé.

Nos orientations et dossiers prioritaires restent le développement que ce soit au niveau des partenariats pour offrir plus de services, que ce soit au niveau des adhérents avec la prospection de nouvelles entreprises du secteur agroalimentaires et avec la consolidation sur la Saône et Loire. A ce niveau je remercie Marie Odile Sorlier, nouvelle adhérente de Saône et Loire, retraitée de la Fédération des caves coopératives Bourgogne-Jura, qui nous a fortement aidé dans l'organisation de réunions. Elle a accepté d'intégrer notre conseil en tant que représentante des adhérents de Saône et Loire.

Au niveau du conseil d'administration il y a 3 administrateurs qui sollicitent le renouvellement de leur mandat – Guy Busato, Gérard Giacometti, Alain Gidon- et 2 nouvelles candidatures Bernadette Joly (retraitée Groupama) et Marie Odile Sorlier. Des piliers de notre association comme Alain Gidon ou Guy Laffage vont prochainement quitter le conseil d'administration. Il est urgent que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre. Notre association ne peut vivre que si quelques-uns prennent en charge son fonctionnement.

L'attention de tous est tournée vers la crise sanitaire, mais les dossiers qui nous ont mobilisés reviendront sur le devant de la scène avec, peut-être d'autres liés à la prise en charge des déficits.

Plus que jamais les retraités auront besoin d'être défendus pour que la solidarité nécessaire ne conduise pas les décideurs à considérer les retraités comme une variable d'ajustement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J C Gantner'.

J C Gantner